

## RELEVÉ DE DÉCISIONS DU COMITÉ SYNDICAL

du mardi 30 novembre 2021

Séance 14h-15h30 (visioconférence)

6 Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Georges BOTELLA (CR), Véronique DELFAUX (CR), Christophe MADROLLE (CR), Marielle FABRE (CD 84)

4 Membres absents excusés : Nathalie CHEVILLARD (CR), Nicolas ISNARD (CR), Amapola VENTRON (CD13), Chantal EYMOUD (CR)

Participaient également (non votants) : Céline HAYOT (CR), Blanche De LA CRUZ (CD 13), Guy PARRAT (CESER), Karine CÂZETTÉS (CESER), Jean-Yves PETIT (CESER), Bernard VIGNE (ADEME), Philippe PIERRON (Agence de l'Eau), Valérie LEBRAS (NCA), Géraldine BIAU (DREAL), Sophie CROQUETTE (PETR Pays d'Arles), Jean Philippe CHAUVIN (CA Grand Avignon), Pascale MAZZOCCHI (Paierie Régionale), Audrey MICHEL (ARBE), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

Membres titulaires présents ou représentés : 6 sur 9

Quorum atteint

### ORDRE DU JOUR

#### ✚ ACCUEIL

- 1.1 – Mot de bienvenue de la Présidente
- 1.2 – Relevé de décisions de la séance du 07 octobre 2021

#### ✚ FONCTIONNEMENT

- 2.1 – Décision modificative de clôture 2021
- 2.2 – Adoption du règlement budgétaire et financier
- 2.3 – Actualisation des tarifs de participation à des journées organisées par l'ARBE
- 2.4 – Présentation en non valeur de titres de recettes

#### ✚ ETUDES ET PROJETS

- 3.1 – Demandes de subventions 2022
- 3.2 – Demande de subvention complémentaire pour la réalisation de l'actualisation de l'Indice Région Vivante (IRV) et convention de demande de mise à disposition de données
- 3.3 – Convention d'utilisation de la Marque « Mécénaturel »
- 3.4 – Accord de consortium sur la propriété intellectuelle dans le cadre du Life Habitats Calanques - actualisation
- 3.5 – Convention de partenariat avec l'IMBE et l'INRAE concernant la réalisation d'analyses de continuités écologiques

#### QUESTIONS DIVERSES-ECHANGES

- Zoom Mission : le programme LIFE Habitats Calanques et le guide Régional « Plantons Local »

de celui de 2020, en cohérence et concordance avec le nouveau Plan Climat régional voté en avril 2021 par la Région.

Il comprend 29 actions réparties en 4 grands axes d'interventions :

- Axe 1 : Accompagner les collectivités et les démarches territoriales
- Axe 2 : Améliorer et valoriser les connaissances sur la biodiversité
- Axe 3 : Informer, sensibiliser, éduquer et former les acteurs du territoire aux enjeux de la biodiversité et de la transition écologique
- Axe 4 : Se positionner en cœur de réseaux pour la montée en compétence des acteurs territoriaux

Le budget primitif 2021 de l'ARBE s'est donc établi à 4.251.636 €, année marquée par les encaissements et les reversements dans le cadre des programmes européens. Sa structure avec la reprise des résultats a fait apparaître un excédent de fonctionnement de 543.127,27 € et un excédent d'investissement de 516.302,14 €.

Le budget supplémentaire 2021 a ensuite intégré en dépenses :

- 133.361,44 € en dépenses réelles,
- 110.000 € en ouvertures de crédits intégrant les dépenses de fonctionnement pour répondre au lancement d'un appel à projet et des dépenses d'investissement pour le financement de nouveaux équipements ou de nouvelles opérations, financées par un prélèvement sur les excédents antérieurs (50.000 € en fonctionnement et 60.000 € en investissement)

et 133.361,44 € en recettes. Il permet d'intégrer de nouvelles recettes et d'ajuster les dépenses votées au budget primitif.

Il a permis de restaurer les équilibres de la section de fonctionnement et d'utiliser partiellement l'excédent d'investissement cumulé, mais également d'affirmer la volonté de l'ARPE-ARB de retrouver ses marges de manœuvre en section de fonctionnement.

La décision modificative de clôture 2021 de l'ARPE-ARB intègre une recette de 20.000 € de la DREAL PACA dans le cadre du programme européen LIFE Habitats Calanques, et permet ainsi l'inscription d'une dépense à hauteur de 20.000 € pour la réalisation d'une campagne de communication sur la personnalisation des bus dans le cadre de ce même programme.

Elle permet également d'intégrer des transferts de crédits de chapitre à chapitre et dans un même chapitre, d'autoriser des dépenses sous évaluées au BP et au BS, ou pour couvrir des nouveaux besoins. Ils sont aussi effectués pour régler des dépenses sur des articles budgétaires adaptés.

Le budget étant voté par chapitre, toute modification affectant un chapitre est donc conditionnée par l'approbation du Comité Syndical.

Les chapitres impactés sont le 011, le 012 et le 65 en fonctionnement et les 20 et 21 en investissement, répartis comme suit :

Fonctionnement			
011	Charges à caractère général	- 55 579,50	
012	Charges de personnel	150 593,00	
023	Virement à la section d'investissement	186,50	
65	Autres charges de gestion courante	- 95 200,00	
74	Subvention et participation		20 000,00
	Sous total	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>
Investissement			
20	Immobilisations incorporelles	18 036,50	
21	Immobilisations corporelles	2 150,00	

Approuvé à l'unanimité

### ➤ 2.3- Actualisation des tarifs de participation à des journées organisées par l'ARBE

Par délibération n° 493 du 17 juin 1998, l'ARPE a acté la mise en place d'une régie de recettes permettant la gestion de recettes issues de cession de véhicules, de trop versés, d'inscriptions à des journées, conférences/ateliers, repas lors d'évènements, ...

À la suite des différents changements intervenus dans la gestion de ces recettes et sur conseil du Payeur Régional, il a été convenu de clôturer la régie de recettes au 31 décembre 2018.

Cependant, les tarifs relatifs aux participations aux journées organisées par l'agence n'ont pas été réactualisés depuis cette date.

### ➤ 3.1 – Demandes de subventions 2022

Voir ANNEXE 3.1.1 : *Projet de programme d'actions 2022 (remis en séance)*

L'ARBE est à la fois :

- une plateforme partenariale et collaborative qui permet de mettre en lien ses membres sur les sujets de la biodiversité et de la transition écologique et de mutualiser des actions.
- Un opérateur permettant de porter les messages au plus près des territoires et mettre en œuvre des actions complémentaires à celles de ses membres dans une logique de démultiplication

L'ARBE met en œuvre pour le compte de ses membres partenaires (Région, Département 13, Département 84, Grand Avignon, OFB, DREAL, Agence de l'eau, ADEME, Métropole de Nice Côte d'Azur) différentes actions qui peuvent être rassemblées autour de 4 sujets majeurs définis par différents documents cadre (Statuts de l'ARBE actualisé en 2020, Convention partenariale ARB signée en 2019, feuille de route Région Sud 2021) :

#### 1. Accompagnement des collectivités :

- 1.1 Animation du dispositif "Territoire Engagé pour la Nature",
- 1.2 Appui aux appels à projets des partenaires,
- 1.3 Aide à la prise en compte de la biodiversité et de l'eau dans les documents de planification à l'échelle des PLUI et des SCoT et opérations d'aménagement,
- 1.4 Accompagnement collectif sur la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques à l'attention des intercommunalités,
- 1.5 Animation du label "Territoires durables, Une COP d'avance",
- 1.6 Accompagnement collectif pour la mise en œuvre d'une restauration collective durable,
- 1.7 Animation de la charte "Zéro déchet plastique" ;
- 1.8 Requalification et gestion des Parcs d'activités via le label régional PARC+,
- 1.9 Animation du dispositif « Entreprise Engagée pour la Nature »

#### 2. Gestion des Observatoires et contribution à l'élaboration de stratégies régionales :

- 2.1 Observatoire Régional Biodiversité (ORB),
- 2.1 Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques (OREMA),
- 2.2.3 Observatoire régional de l'éducation à l'environnement et au développement durable (OREDD),
- 2.3 Appui à la stratégie Coordonnée Régionale d'Acquisition et Préservation du Patrimoine nature,
- 2.4 Action complémentaire 2021/2023 : Appui à la stratégie régionale de la faune exotique envahissante

#### 3. Sensibilisation et formation des différents publics :

- 3.1 Animation du site internet « Les Chemins de la biodiversité »,
- 3.2 Mécenaturel
- 3.3 Animation du dispositif « Aires éducatives »,
- 3.4 Appel à projet « Mobilisation citoyenne et biodiversité »
- 3.5 Animation du Biodiv'tour et de Formation des élus Nature for city life,
- 3.6 Déploiement et animation du portail Ressource de la Biodiversité

En ce qui concerne l'OFB, l'ARBE propose de déposer un dossier en déclinaison du programme d'actions prévisionnel pour 2022. Dans ce cadre, l'ARBE sollicite un appui financier de l'OFB à hauteur de 300 000 euros.

En ce qui concerne la Région Provence Alpes Côte d'Azur, l'ARBE propose de déposer un dossier pour le plan d'actions prévisionnels 2022 dans sa globalité. Dans ce cadre, l'ARBE sollicite un appui financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour la réalisation du plan d'actions 2022, à hauteur de 1.000.000 € et joint au présent rapport, le projet de plan d'actions prévisionnel 2022.

En complément, elle sollicite la Région pour une aide financière à hauteur de 30 000€ pour la réalisation d'une action supplémentaire qui est « la réalisation de la phase 4 du projet Espèces Animales Exotiques Envahissantes (EAEE) » qui se déroulera de novembre 2022 à avril 2023.

**Il est proposé au Comité syndical :**

d'autoriser la Présidente à déposer les demandes de subventions pour l'année 2022, selon les actions pour plusieurs années, et à signer les conventions de partenariat ainsi que tous les documents relatifs à la mise en œuvre de ces missions et des actions liées.

**Approuvé à l'unanimité**

**➤ 3.2 – Demandes de subvention complémentaire pour la réalisation de l'actualisation de l'Indice Région Vivante (IRV) et convention de demande de mise à disposition de données**

*Voir ANNEXE 3.2.1 : Convention de partenariat pour la transmission des données pour le calcul de l'Indice Région Vivante*

Fin 2019, les partenaires de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) ont souhaité actualiser l'indicateur synthétique de l'ORB, l'Indice Région Vivante (IRV), réalisé en 2017 et qui permet de suivre l'état et les tendances de la biodiversité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le projet implique de fédérer les acteurs des suivis sur les vertébrés en région autour de la mise à jour de l'IRV. Il est prévu une déclinaison en sous indices par grands milieux et par grands territoires (littoral, Provence intérieure, massif alpin).

A cette fin, une demande de subvention a été effectuée auprès de la DREAL fin 2019 et a fait l'objet d'un arrêté attributif pour un montant de 8 000€, dédiés exclusivement à la prise en charge de l'intervention de la Tour du Valat. Le travail a pu commencer dès le premier semestre 2021. Dans ce cadre, il a été retenu de mettre à jour l'IRV sur la période 2015-2020 et d'enrichir le jeu de données précédent (2000-2015) avec des séries de données qui n'ont pas pu être incluses au 1er calcul de l'indice (données chiroptères, données issues des réseaux de suivi de l'OFB etc.).

Ce travail est réalisé avec la Tour du Valat, avec laquelle l'ARPE-ARB a prévu de signer une convention de partenariat à cette fin, à l'automne 2021.

Les partenaires ont également évoqué la possibilité de conduire des analyses complémentaires, selon les données et les moyens disponibles notamment :

- Tester le calcul d'un indice annexe sur les Invertébrés à partir des suivis d'abondance disponibles en particulier sur les lépidoptères et les odonates (à voir avec le CEN PACA en lien avec le réseau entomofaune)

### ➤ 3.3 – Convention d'utilisation de la Marque « Mécénaturel »

*Voir ANNEXE 3.3.1 : Convention de partenariat pour l'usage de la marque Mécénaturel*

Par délibération n°1817, en date du 16 mars 2021, le Comité Syndical a approuvé la mise en œuvre du plan d'action de l'ARPE-ARB 2021, dont la mission Mécénaturel. Dans ce cadre, il était notamment prévu le dépôt auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) de la marque « Mécénaturel », ce qui a été réalisé en octobre 2020 et la mise en place d'une convention permettant de cadrer l'utilisation de cette marque.

En effet, d'autres structures, notamment les autres Agences Régionales de la Biodiversité, ont sollicité l'ARPE-ARB, afin de mettre en œuvre cette démarche dans leur région.

Afin de répondre à cet objectif, il est proposé au Comité Syndical de valider la convention d'utilisation de la Marque « Mécénaturel » jointe en annexe au présent rapport.

#### **Il est proposé au Comité syndical :**

- de valider la convention d'utilisation de la marque « Mécénaturel ».

Approuvé à l'unanimité

### ➤ 3.4 - Adoption de consortium sur la propriété intellectuelle dans le cadre du Life Habitats Calanques-actualisation

*Voir ANNEXE 3.4.1 : Accord de consortium*

Par délibération n° 1822 du 16 mars 2021, le Comité Syndical a approuvé la mise en œuvre d'un accord de consortium sur la propriété intellectuelle dans le cadre du Life Habitats Calanques, et par délibération n° 1846 du 7 octobre 2021, le Comité Syndical a approuvé la formalisation d'un avenant au Grant Agreement LIFE16NAT/FR/000593 LIFE Habitats Calanques permettant de prendre en compte le fait que le Conservatoire du Littoral ne faisait plus partie des bénéficiaires associés mais des partenaires soutiens.

Il est nécessaire de prendre en compte cette modification dans le partenariat qui est également indiqué dans l'accord de consortium sur la propriété intellectuelle dans le cadre du Life Habitats Calanques.

#### **Il est proposé au Comité syndical :**

- de valider l'accord de consortium sur la propriété intellectuelle dans le cadre du Life Habitats Calanques ;
- d'autoriser la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires à la formalisation de cet accord et à signer tous les documents et conventions y afférent.

Approuvé à l'unanimité

**Il est proposé au Comité syndical :**

- d'autoriser la Présidente à signer les deux conventions de partenariat, l'une entre l'ARPE-ARB et l'IMBE et l'autre entre l'ARPE-ARB et l'INRAE dans le cadre de la réalisation d'analyses de continuités écologiques.

Approuvé à l'unanimité

## **— QUESTIONS DIVERSES-ECHANGES**

### **➤ Zoom mission : le programme LIFE Habitats Calanques et le guide Régional « Plantons local »**

Il est proposé d'avoir un temps à chaque comité syndical « Zoom missions » pour faire découvrir les missions de l'ARPE-ARB et permettre aux membres d'échanger sur des sujets ciblés.

Ce premier « Zoom missions » est ciblé sur 2 actions que portent l'Agence en matière de préservation de la flore locale au service de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique :

1. le projet Life Habitats Calanques, programme européen que l'ARBE coordonne depuis 4 ans
2. l'accompagnement des collectivités avec notamment la réalisation en cours d'un guide régional « plantons local » à destination des collectivités, aménageurs et paysagistes.

**FIN DE LA SEANCE A 15H25.**